

Les femmes prennent la parole

Vol. 2 No. 4 Hiver 2010

Femmes illustres

Femmes
d'ici et d'ailleurs

Entrevue

Création &
expression

Sur le vif

Vie Pratique

Dossier



Les femmes prennent la parole

Sommaire

Comité éditorial:

Nahid Ghafoor
Lisette van Lier

Révision linguistique:

Gabriel Laverdière

Collaboratrices:

Marisol Stevenson
Martine Fournier
Moscha Yannissi
Njoli Bodjenga
Nicole Alberigo
Rosa Miranda
Sahar Irfani
Sastal Castro Zavala
Tanya Jaffery

Graphiste:

Steve Levasseur
www.graphiquesolution.com

Impression:

Yves Tremblay l'imprimeur

- 4** Femmes illustres
Simone de Beauvoir et le mouvement féministe
- 8** Sur le vif
Témoignages:
Les cauchemars ne se répètent jamais
À toi ma belle amie
Être maman, c'est pas facile !
- 12** Femmes d'ici et d'ailleurs
La violence envers les femmes au Mexique
La profanation des vagins
- 18** Création et expression
Chéri est orphelin
- 20** Entrevue
Les Lys Ensablées
- 22** Dossier
L' héritage lourd d'Haïti et ses
conséquences sur son état actuel
(Deuxième partie)
- 26** Vie pratique
Recettes
Intervention policière
Truc naturels pour éviter l'insomnie

Le mouvement des femmes se situe dans le vaste courant progressiste qui caractérise l'histoire du 20^e siècle.

L'année 2010 est une autre année marquante dans l'histoire de ce mouvement. Cette année, encore une fois, à travers le monde, les femmes s'organisent pour exiger l'égalité et la justice sociale pour toutes les femmes.

Entre le 8 mars (Journée internationale des femmes) et le 17 octobre (Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté), au niveau planétaire, par diverses actions, les femmes dénoncent la pauvreté et la violence faite aux femmes.

Ainsi, le 17 octobre, un grand rassemblement de milliers de personnes à Rimouski a clôturé la semaine d'actions nationales réalisées à travers le Québec, en revendiquant l'autonomie économique des femmes, le bien commun et l'accès égalitaire aux ressources, l'élimination de la violence faite aux femmes, la paix, la démilitarisation et l'avancement des revendications des femmes autochtones.

C'est avec un grand enthousiasme qu'un nombre important de membres de notre organisme (équipe de travail, conseil d'administration, militantes) ont participé à cette journée mémorable.



Le grand rassemblement

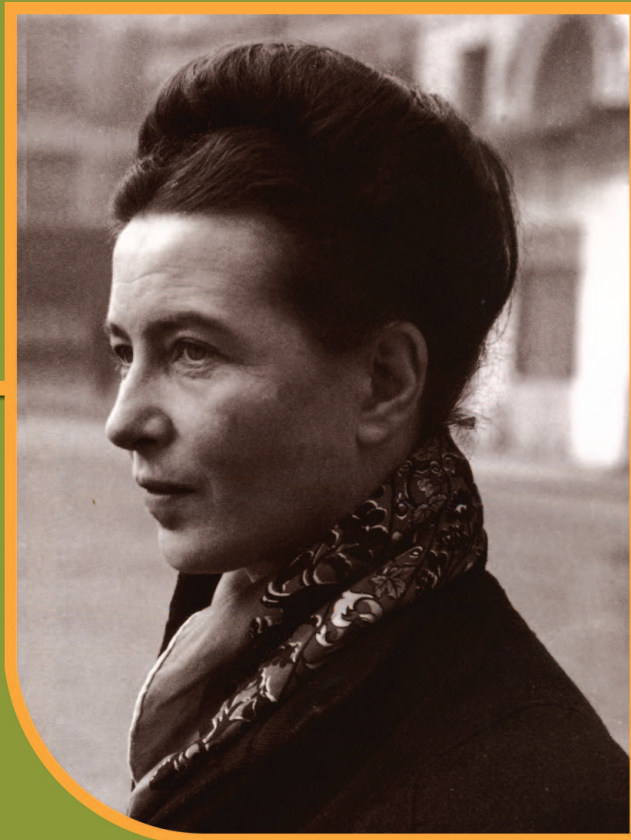
de RIMOUSKI



Femmes illustres

Simone de Beauvoir et le mouvement féministe

par Moscha Yannissi



1908 - 1986

Dans la série Femmes illustres, nous continuons avec Simone de Beauvoir, figure prépondérante non seulement du mouvement féministe, mais de toute la pensée philosophique du vingtième siècle. Mais qui était cette femme qui a osé affirmer envers et contre tous la fameuse phrase « on ne naît pas femme, on le devient » et mettre en évidence le conditionnement social qui forme les caractères masculins et féminins ?

Il est devenu un lieu commun de considérer le mouvement féministe comme un composant des changements culturels des années soixante-dix. En réalité, le mouvement féministe traverse l'histoire de la modernité depuis la fin du dix-huitième siècle et il est la riposte à l'exclusion des femmes de la modernité, exclusion que prônait la pensée politique et sociale de l'époque.

Cet ostracisme signifiait l'assujettissement institutionnalisé des femmes au pouvoir des hommes. Cette institutionnalisation faisait de la femme une éternelle mineure devant les lois et la privait de tout droit de citoyenneté. Elle n'avait aucune liberté d'action sociale sans le consentement explicite de son mari et surtout elle n'avait aucun droit politique.

La devise française, liberté, égalité, fraternité, ne concernait pas les femmes, car, longtemps après l'établissement des régimes démocratiques, les femmes n'étaient toujours ni libres ni égales devant les hommes, aux yeux de la loi.

Cela dit, cette exclusion fut contestée dès les débuts. Au moment de la Révolution française, Olympe de Gouges, dont l'œuvre a

été mentionnée dans un numéro précédent de la revue, a réclamé les droits de la femme. Tout au long du dix-neuvième siècle, des voix lumineuses s'élevaient pour dénoncer l'exclusion des femmes de la vie sociale. Parmi ces voix, il y eut celle de John Stuart Mill, philosophe, économiste et homme d'action britannique qui a publié en 1869, *De l'assujettissement des femmes*. Dans cet ouvrage, il écrivait : « Dans les premiers temps historiques, la grande majorité du sexe masculin était esclave comme la totalité du sexe féminin. Il s'est écoulé bien des siècles, et des siècles illustrés par une brillante culture intellectuelle, avant que des penseurs aient eu l'audace de contester la légitimité ou la nécessité absolue de l'un et de l'autre esclavage. Enfin, ces penseurs ont paru ; et, le progrès général de la société aidant, l'esclavage du sexe masculin a fini par être aboli chez toutes les nations chrétiennes de l'Europe (il existait encore il y a cinq ou six ans chez l'une de ces nations), et l'esclavage de la femme s'est changé peu à peu en une dépendance mitigée. Mais cette dépendance, telle qu'elle existe aujourd'hui, n'est pas une institution adoptée après mûre délibération pour des considérations de justice et d'utilité sociale ; c'est l'état primitif d'esclavage qui se perpétue à travers une série d'adoucissements et de modifications dues aux mêmes causes, qui ont de

plus en plus poli la rudesse des manières, et soumis dans une certaine mesure toutes les actions des hommes au contrôle de la justice et à l'influence des idées d'humanité¹ ».

La principale revendication des femmes au cours du dix-neuvième siècle était leur participation au processus politique. En effet, le droit de vote leur était interdit. Elles revendiquaient aussi leur libération de la tutelle juridique de leur mari.

Ce mouvement se localisait d'abord dans le monde anglo-saxon, mais il s'est déployé, au premier quart du vingtième siècle, partout en Europe et s'est associé avec les revendications égalitaires du mouvement socialiste. Ensuite, pendant les deux guerres mondiales, il est tombé dans une relative inactivité.

En 1949, Simone de Beauvoir a publié *Le deuxième sexe*, œuvre qui a sonné le début de ce que nous appelons la deuxième vague du féminisme. Simone de Beauvoir commence cet ouvrage par la fameuse phrase « on ne naît pas femme, on le devient ». Ce livre se voulait au départ une réponse aux théories psychanalytiques de Sigmund Freud qui renforçaient les fondements théoriques de l'infériorisation des femmes.

Sur ce point, nous pouvons ouvrir une parenthèse pour mentionner l'œuvre de Viola Klein, une des premières sociologues féministes, qui reste méconnue du large public. En 1945, Klein mettait en doute la théorie psychanalytique qui associait certaines caractéristiques à la féminité et à la masculinité et elle soutenait que les caractéristiques de genre étaient attribuables à des impératifs construits socialement et qui, donc, conditionnaient les individus.

Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir fit scandale, surtout son chapitre sur l'avortement, cette pratique étant illégale à l'époque. Pourtant, il s'est vendu 22 000 exemplaires du livre dès sa première semaine de parution. À son sujet, François Mauriac a écrit dans la revue *Les Temps modernes* : « à présent, je sais tout sur le vagin de votre patronne ».

Dans ce livre, Simone de Beauvoir étudie la condition féminine à travers les mythes, les civilisations, les religions, l'anatomie et les traditions. Elle réfute l'institution du mariage et elle le compare à la prostitution, du moins lorsque la femme s'y trouve sous la domination de son mari et ne peut en échapper. Il faut rappeler qu'à l'époque le mariage était la seule forme de relation amoureuse entre hommes et femmes qui soit acceptée socialement. Donc, on attribuait l'inégalité des rapports à l'intérieur du couple au mariage. Si le mariage n'existait pas, le déséquilibre des rapports entre hommes et



femmes disparaissait. Tout un dispositif légal venait renforcer cette conception, qui soumettait toute action de la femme à l'approbation préalable de son mari.

La base théorique du *Deuxième sexe* est que les caractéristiques associées à la féminité n'avaient rien de naturel, mais qu'elles étaient plutôt le résultat d'un conditionnement social que les femmes subissent dès leur enfance. La société agit pour orienter le rôle de chaque enfant qui selon le cas sera masculin ou féminin. Ainsi, les garçons seront encouragés à être actifs et individualistes alors que les filles seront conditionnées à être passives, à plaire aux autres et à se percevoir comme membres d'un groupe, celui de la famille en premier lieu. Simone de Beauvoir met en évidence le rôle que joue la mère dans le conditionnement social de sa fille. Par son comportement, elle transmet à sa fille sa propre condition sociale.

À propos du mécanisme social de conditionnement sexué, elle écrit :

« [...] *mais c'est aux garçons surtout qu'on refuse peu à peu baisers et caresses ; quant à la fillette, on continue à la cajoler, on lui permet de vivre dans les jupes de sa mère, le père la prend sur ses genoux et flatte ses cheveux ; on l'habille avec des robes douces comme des baisers, on est indulgent à ses larmes et à ses caprices, on la coiffe avec soin, on s'amuse de ses mines et de ses coquetteries : des contacts charnels et des regards complaisants la protègent contre l'angoisse de la solitude. Au petit garçon, au contraire, on va interdire même la coquetterie ; ses manœuvres de séduction, ses comédies agacent. "Un homme ne demande pas qu'on l'embrasse... Un homme ne se regarde pas dans les glaces [...]. Un homme ne pleure pas", lui dit-on. On veut qu'il soit "un petit homme" ; c'est en s'affranchissant des adultes qu'il obtiendra leur suffrage. Il plaira en ne paraissant pas chercher à plaire...² »*

¹ John Stuart Mill, *De l'assujettissement des femmes*, 1869.

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

² Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, tome II, *L'expérience vécue*, Paris, Gallimard, 1949, p. 10.

À première vue, les filles apparaissent privilégiées. La douceur avec laquelle elles sont entourées pendant leur petite enfance les enferme dans le cocon familial et elles chercheront toute leur vie à reproduire ce cocon protecteur. De protégée, la petite fille deviendra protectrice et elle cherchera toujours à plaire, à être au service des autres et à se voir dans le regard d'autrui.

Simone de Beauvoir poursuit :

« *L'immense chance du garçon, c'est que sa manière d'exister pour autrui l'encourage à se poser pour soi. Il fait l'apprentissage de son existence comme libre mouvement vers le monde; il rivalise de dureté et d'indépendance avec les autres garçons, il méprise les filles. Grimant aux arbres, se battant avec des camarades, les affrontant dans des jeux violents, il saisit son corps comme un moyen de dominer la nature et un instrument de combat ; il s'enorgueillit de ses muscles comme de son sexe ; à travers jeux, sports, luttes, défis, épreuves, il trouve un emploi équilibré de ses forces ; en même temps, il connaît les leçons sévères de la violence ; il apprend à encaisser les coups, à mépriser la douleur, à refuser les larmes du premier âge. Il entreprend, il invente, il ose. Certes, il s'éprouve aussi comme « pour autrui », il met en question sa virilité et il s'ensuit par rapport aux adultes et aux camarades bien des problèmes. Mais ce qui est très important, c'est qu'il n'y a pas d'opposition fondamentale entre le souci de cette figure objective qui est sienne et sa volonté de s'affirmer dans des projets concrets. C'est en faisant qu'il se fait être, d'un seul mouvement. Au contraire, chez la femme il y a, au départ, un conflit entre son existence autonome et son 'être autre' ; on lui apprend que pour plaire il faut chercher à plaire, il faut se faire objet ; elle doit donc renoncer à son autonomie. ³»*

Ces lignes écrites en 1949 sont-elles moins d'actualité aujourd'hui ? Les choses sont-elles si différentes maintenant ? Le désir qu'ont la fille, puis la femme, de plaire aux autres pour se sentir valorisée, voire exister, a-t-il disparu ? La popularité de la chirurgie esthétique et des transformations cosmétiques de toutes sortes ne trouve-t-elle pas sa source dans ce conditionnement que les femmes subissent depuis leur plus tendre enfance ?

D'autre part, l'individualisation est-elle moins renforcée chez les garçons que chez les filles qu'elle le fût pendant les années quarante ? Pourquoi trouvons-nous plus d'aidants naturels chez les femmes que chez les hommes ? Et encore, pourquoi les femmes choisissent-elles massivement des carrières qui sont en relation d'aide à autrui ? Pourquoi, dans les

rares cas où les femmes se trouvent en relation d'autorité, exercent-elles cette autorité de manière différente, voire atténuée au possible ? De nombreux exemples nous montrent que les stéréotypes sexuels persistent et que, même dans leurs efforts pour s'en échapper, les femmes se trouvent à les reproduire.

Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir a ouvert les portes à de nombreuses réflexions autour de la reproduction sociale de comportements considérés auparavant comme ayant une base liée au sexe biologique. Il a aussi donné un nouvel élan aux recherches et aux luttes féministes. Pendant les années soixante-dix, le mouvement féministe a pris une nouvelle ampleur et certaines revendications des femmes ont pu être écoutées en raison, notamment, des changements économiques et légaux effectués à cette époque. Ces changements servaient la nouvelle conjoncture socio-économique qui prenait place sans pour autant réaliser la pleine égalité entre hommes et femmes ni changer les idées et les perceptions sociales sur la féminité et la masculinité. Aujourd'hui, les idées de la femme foncièrement sentimentale, naturellement altruiste, douce et irrationnelle face à un homme rationnel, méthodique, intégral, froid et stable sont encore de vigueur.

Oeuvres :

- 1943 L'Invitée
- 1944 Pyrrhus et Cinéas
- 1945 Le sang des autres
- 1945 Les bouches inutiles
- 1946 Tous les hommes sont mortels
- 1948 L'Amérique au jour le jour
- 1949 Le deuxième sexe
- 1954 Les Mandarins
- 1955 Privilèges
- 1957 La longue marche
- 1958 Mémoires d'une jeune fille rangée (récit autobiographique)
- 1960 La force de l'âge (récit autobiographique)
- 1963 La force des choses (récit autobiographique)
- 1966 Les belles images
- 1967 La femme rompue
- 1970 La vieillesse
- 1981 La cérémonie des adieux
- 1983 Lettres au Castor et à quelques autres

Sources bibliographiques :

- Simone de Beauvoir, *Mémoires d'une jeune fille rangée*, 1972, Paris, Gallimard.
- Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949
- Bryans S. Turner, *The Cambridge Dictionary of Sociology*, 2009, Cambridge University Press.
- www.wikipedia.org

³ Simone de Beauvoir, *idem*.

Je désire vous saluer, femmes d'ici et d'ailleurs, qui nous émouvez par le courage dont vous faites preuve dans le combat pour l'égalité et la dignité. Debout malgré les menaces, les violences et les assassinats vous êtes le plus beau des monuments.

J'occupe la fonction de Conseiller en sécurité financière depuis 1993 et j'offre principalement mes services aux organismes à but non lucratif. J'ai choisi d'oeuvrer auprès d'organismes comme le vôtre car je partage les valeurs d'équité et d'amélioration du mieux être collectif qui sont au coeur de la raison d'être des organismes communautaires. J'offre mes services à plusieurs maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ainsi qu'à plusieurs organismes oeuvrant dans les différents domaines de l'action communautaire.

Au plaisir de vous servir dans un futur rapproché.



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

505 14^e Rue
Québec, Qc G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223

Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

Les cauchemars ne se répètent jamais

La pièce sombrait dans le noir. Un silence lourd s'était installé dans toute la pièce de la maison. L'air était lourd et ma respiration, haletante. La tête sur les genoux et les bras couvrant mon corps, je tremblais de tout mon être. Pourtant, ce qui se passait à ce moment n'était guère nouveau. Je dirais même que c'était la routine chez nous. Mais je n'arrivais toujours pas à contrôler mes larmes ni le tremblement de mes membres quand j'entendais les cris étouffés venant de la chambre de ma mère. Mes oreilles bourdonnaient. Je n'entendais rien ou peut-être n'y avait-il rien de plus à entendre.



J'implorais silencieusement Dieu : « Aide-nous ! Je t'en prie. » Une boule se formait dans ma gorge, mais je ne pouvais la faire disparaître, même en pleurant. C'est comme si j'allais suffoquer ! Je respirais mais plus j'essayais,

plus l'air m'échappait... Une porte a claqué et je me suis levée, trempée de sueur, dans mon lit.

- Je suis rentrée !!!

La voix heureuse de ma mère me tire complètement de mon cauchemar et je sens petit à petit la terreur me quitter. Je respire profondément et savoure l'air dense et chaleureux de la maison. « C'est fini, me suis-je dit. Il est parti. Il ne pourra plus jamais nous approcher et nous faire du mal. Ce n'était qu'un cauchemar ! » L'ex de ma mère n'est plus ici. Je n'entendrai plus les pleurs de ma mère chaque soir avant de m'endormir, je n'entendrai plus sa voix remplie de la colère qui résonnait dans la maison, je n'aurai plus peur en rentrant dans la maison après l'école et ne me demanderai plus ce qui va déclencher sa colère. Je ne passerai plus mes journées dans une ombre de terreur ni ne passerai-je mes nuits en tremblotant. Ma mère va bien, maintenant. Elle est heureuse et n'endure plus les coups de son ex. « Tout va bien, que je me répète. Ce n'était qu'un cauchemar et les cauchemars ne se répètent jamais !!! »

Tanya Jaffery, 14 ans

À toi ma belle amie,

Tu sais comme je t'aime. Et c'est parce que je t'aime beaucoup que j'ose t'écrire aujourd'hui. Tu me dis que tu vis des situations très difficiles chez toi. Tu sais, je te vois triste et désillusionnée de la vie de couple que tu mènes. Ayant vécu moi-même dans la violence, je reconnais dans ta vie plusieurs épisodes de la mienne. Alors, tu n'as pas besoin de parler, je sais, je vois ce que tu vis. Je comprends ton désarroi.

La violence est très sournoise et on ne la reconnaît pas toujours. Nous sommes portées à excuser, à justifier ces comportements abusifs. Tu es tourmentée par toutes ces contradictions. Tu n'arrives pas à t'expliquer tout ce que tu vis.

La personne qui dit t'aimer ne devrait être en aucun cas ton ennemi. Tu ne mérites pas d'être violentée, ni par toi ni par les autres. Rien ne justifie ce contrôle dont tu n'as pas besoin et surtout, surtout tu n'es pas coupable de ce qui t'arrive.

Je sais bien que ta famille est plus importante que tout, mais je crains que le climat se dégrade et pollue la vie de tous les membres.

Je sais que tu te sens prisonnière, mais ce n'est qu'une impression. Tu es rendue à la fin d'un chapitre. Jette un dernier regard en arrière et entrevois ce qui t'attend quand tu auras pris la décision de quitter cette violence. Partir va faire mal, mais rester dans cette situation te fera souffrir beaucoup plus longtemps.

Je comprends ta peur. Je sais que la peur de l'inconnu te paralyse. Je comprends ton désarroi, mais saches qu'il y a toujours des solutions aux problèmes que l'on vit.

Tu n'es pas seule. Parles-en, partage ta douleur, parle aux personnes qui ont de la considération pour toi. Va souvent valider ton point de vue, ta réalité. Trouver de l'aide, ce n'est pas une honte ni une preuve de faiblesse. Tu peux aller chercher de l'aide auprès de services comme les CLSC, l'organisme Violence Info... Afin de te laisser libre choix, je t'indique d'autres endroits et organismes qui peuvent t'aider. Nous avons juste une vie, il faut la vivre pleinement.



Tu as de la valeur. Tu as droit au respect et à la dignité. Tu es unique et pleine de richesses. Tu es forte et tu es pleine de ressources à l'intérieur de toi. Tu es merveilleuse. Tu mérites le bonheur de vivre ta vie. La vie est belle et le monde est à tes pieds.

Moi, je suis à tes côtés et le serai pour la continuation de ton chemin dans la liberté.

Je serai toujours là.
Ton amie qui t'aime.

Groupe des Mimosas

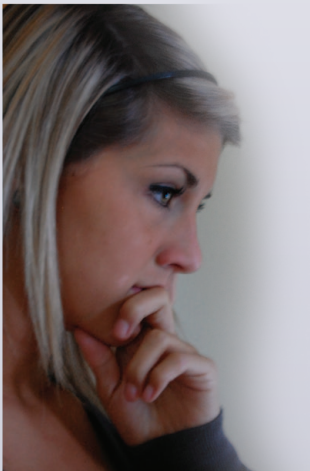
La boîte à outils l'Égo Hiver 2010
Violence Info

Être maman, c'est pas facile !

AVERTISSEMENT :

Cet article contient des phrases choquantes, mais soyez assurés que l'auteure adore ses petits amours.

Être maman, ce n'est pas toujours facile. Je le sais... j'ai deux enfants de trois ans et de cinq ans et demi. Je me souviens de ma belle-sœur qui me disait : « Tu vas voir, ce sont les trois premiers mois les pires ». Avec la naissance de mon premier enfant sont venus des sentiments que je ne connaissais pas vraiment : le doute et la culpabilité. Avec un million de théories sur : coucher son bébé sur le dos ou sur le ventre, lui donner à manger avant six mois ou non, etc., il y a de quoi douter. Combien de fois ai-je essayé de trouver toutes sortes d'hypothèses afin de connaître la raison pour laquelle ils ne dormaient pas : je suis trop stressée, je n'ai pas le tour avec les bébés, le faire dormir avec la lumière ou sans, avec musique ou non, en le berçant ou directement dans son lit ? AHHHH!!! À cette époque, je suis allée dans des groupes de mamans et ça m'a beaucoup aidée.



Après un an de congé de maternité, je suis retournée au travail. Bien sûr, je ne regrette pas d'être restée à la maison pour eux. J'ai pris le temps de les allaiter plus de six mois (tel que prescrit !), je les ai cajolés, bercés et stimulés... Je crois que j'ai vraiment fait de mon mieux pour être une bonne maman.

Alors, je suis retournée au travail très heureuse parce qu'être à la maison n'était pas fait pour moi (encore la culpabilité de pré-

férez aller au travail plutôt que de rester à la maison). Mes enfants grandissaient bien, ils n'avaient pas l'air traumatisés par le fait que je travaillais. Mon plus jeune s'est mis à être malade toutes les deux semaines (la joie de la garderie). Finalement, j'ai demandé au médecin si ce n'était pas moi qui les soignais mal : peut-être que je ne leur lavais pas les mains assez souvent ou bien que je devrais leur donner plus de vitamines, etc. Durant cette première année, pendant laquelle mon petit dernier allait à la garderie, j'ai épuisé toutes mes journées de maladie. Alors, en plus de penser que c'était de ma faute s'ils étaient malades, je me sentais coupable de ne pas être au travail puisque le boulot s'accumulait.



Mais, quand les enfants vieillissent, les problèmes ne font que changer. Parfois, je ne suis plus capable de les entendre m'appeler : « maman » par-ci, « maman » par-là ou « maman » les deux en même temps !!! L'un est dans sa phase d'autonomie intense : « Suis capable de faire tout seul » et l'autre est dans sa préadolescence précoce : « Non, je ne mettrai pas ça, c'est trop laid ! » ou « Je suis tannée, tu me dis toujours quoi faire ». Ça, c'est sans compter toutes les fois où ils se chicanent. Ma plus vieille agace son petit frère en lui disant : « p'tite crotte ! » et lui se met à pleurer : « Maman, elle m'a appelé p'tite crotte ! ». Ou encore, je suis déjà en retard pour le travail et mon plus jeune décide qu'il ne veut pas embarquer dans la voiture. Je dois lui courir

après dans la rue, l'attraper et le mettre sous mon bras pendant qu'il hurle, l'embarquer dans la voiture de force et le maintenir dans son siège pendant qu'il essaie de me taper. Je me sens alors vraiment comme une mauvaise mère. J'imagine les voisins dans leur fenêtre se disant : « Elle n'a vraiment pas le contrôle de ses petits... » Non mais, je les adore mes petits amours. C'est juste que ça avait l'air plus facile avant d'en avoir. Maintenant, j'en parle avec mes amies qui ont des enfants aussi et on en rit bien. Je suis certaine que nous avons toutes des histoires semblables et, surtout, le même sentiment de culpabilité de ne pas être une assez bonne mère.

Alors, imaginez les femmes que nous hébergeons qui sont dans une situation très difficile et instable. Elles peuvent douter de leur décision : « est-ce que c'est vraiment la bonne décision, pour moi, pour les enfants ? » Alors, comment est-ce possible de rester une maman cohérente et constante, de bonne humeur et présente ? Être parent demande beaucoup d'énergie et le faire seule est une tâche très ardue. Particulièrement quand on vient juste de se séparer d'un conjoint qui nous a détruits (ces femmes peuvent douter de tout ce qu'elles font ou de tout ce qu'elles disent), qu'on n'a plus d'amies (parce qu'il leur a dit qu'elles étaient une mauvaise influence pour elles), pas de travail (parce qu'il ne voulait pas) et pas de meubles (parce qu'elles ne voulaient pas se chicaner pour ça : tout ce qu'elles voulaient, c'était se sauver).

Il est facile, de l'extérieur, de juger ces femmes qui sont dans une période de survie. « Ah, elle ne s'occupe pas assez bien de ses enfants. » « Les enfants semblent anxieux. » « Elle laisse ses enfants faire ce qu'ils veulent. » « Elle est trop impatiente. » Mais il faut bien comprendre que la plus belle chose qu'elles ont pu faire pour eux c'est de les faire sortir du milieu violent où ils vivaient. Le reste, ça va venir... quand elles se seront remises de leurs émotions et quand elles seront dans leur appartement, avec une routine plus facile à établir. D'ici là, il faut qu'elles demandent de l'aide. Il y a plusieurs ressources pour les aider durant cette période d'après rupture et même durant les mois et les années qui suivent. Se sortir des conséquences de la violence n'est pas chose

facile, surtout quand il faut prendre soin de ses enfants. Garder son équilibre mental est alors quasiment une prouesse.

Il est parfois difficile de ne pas « péter un plomb », mais il faut demander de l'aide avant qu'il ne soit trop tard. Souvent, nous attendons trop longtemps et il arrive à certaines d'en faire une dépression ou pire. Il est possible d'être de bonnes mères. D'abord, en s'acceptant comme nous sommes, avec nos forces et nos limites. En nous faisant confiance, en demandant de l'aide et surtout avec l'amour de nos enfants qui nous aiment malgré tout. Il faut en rire et ne pas se sentir coupables de dire que parfois on n'en peut plus : on passe toutes par là. Mais surtout, il faut profiter des bons moments que nous avons avec nos amours, ils grandissent tellement vite.

Ne lâchez pas mesdames. Élever des enfants, c'est probablement le travail le plus difficile, mais... c'est le plus payant.

Solidairement,

Lisette van Lier
Maman

Ressources d'aide :

Les maisons d'hébergement

(pendant l'hébergement, il y a de l'accompagnement pour les mères et leurs enfants)

Entraide parents 418-664-0050

(parents d'enfants de 0 à 30 ans)

Espace 418-649-5140

(prévenir toutes les sortes d'abus)

Groupe Les Relevailles 418-688-3301

(parents d'enfants de 0 à 5 ans)

CLSC de votre secteur

Écoles

(travailleuses sociales, éducatrices spécialisées, psychologues, etc.)

La violence envers les femmes au Mexique

par Sastal Castro Zavala

avec la collaboration de Iliana Gonzalez

Résumer la situation des femmes au Mexique en quelques pages, par rapport aux différentes formes de violence qu'elles vivent, est difficile. La réalité à laquelle elles sont confrontées au jour le jour est complexe. Le climat économique, politique et social — national et international — a un impact sur la manière dont les inégalités entre les hommes et les femmes se configurent ainsi que sur les différentes formes de violence vécues par les femmes. Cet article, en plus d'aborder les différentes formes de violence envers les femmes, analyse les progrès et les défis par rapport à la lutte contre la violence envers les femmes. Pour mettre en contexte la situation des femmes, quelques aspects du contexte économique et politique du Mexique de même que la situation des Mexicaines seront brièvement abordés.

Contexte économique et politique du Mexique

Les conditions politiques et économiques du Mexique ont changé, particulièrement depuis les quinze dernières années. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en 1994, la situation économique des Mexicains et des Mexicaines est de plus en plus problématique. Les politiques de privatisation de la terre et de non-protection de l'économie interne ont mis les petits entrepreneurs et les personnes qui vivent de l'agriculture dans une position de désavantage par rapport aux grandes entreprises internationales. Des millions de paysans ont été obligés de se déplacer vers les zones urbaines du pays ou à l'étranger, principalement aux États-Unis, et les autres se sont organisés pour défendre leurs terres et leurs droits.

En outre, la militarisation du pays, qui s'est effectuée sous prétexte de la lutte contre le trafic de stupéfiants, a fait augmenter les actes

de violence envers les femmes et a renforcé l'impunité des coupables. Différentes organisations de la société civile et les familles de victimes ont dénoncé des violations des droits de la personne, des abus et des actes de violence de la part des militaires, des paramilitaires et des policiers. Les femmes sont les principales victimes de certains types de violence: féminicide¹, violence sexuelle, harcèlement, etc.



Situation économique et participation politique des femmes

Quoiqu'il existe encore des écarts considérables entre la situation économique et politique des femmes et celle des hommes, ces derniers tendent à être moins grands. Cependant, les femmes sont toujours dans des positions désavantageuses par rapport aux hommes, tant sur les plans économique, politique que social. Bien que les femmes soient de plus en plus présentes sur le marché du travail, elles occupent généralement des emplois précaires et moins bien rémunérés. Même si l'accès à l'éducation pour les femmes a favorisé leur insertion sur le marché du travail, les plus scolarisées d'entre elles ont les taux de chômage

¹ Le terme féminicide renvoie à l'assassinat systématique des femmes pour le simple fait d'être une femme (OCNF, 2009).

les plus élevés. Les contrastes sont majeurs quand on parle de travail sans rémunération : deux femmes sur trois réalisent un travail sans recevoir une rémunération économique, comparativement à un homme sur quatre (INEGI, 2010).

Cette situation rend difficile la satisfaction des besoins essentiels des femmes. De plus, elles sont en situation économique plus précaire que les hommes (Tepichin, Straffon, Barrera & Tovar, 2009). Par rapport à la participation politique, moins de 30 % des postes de députés, de ministres, de magistrats et de juges sont occupés par des femmes (INEGI, 2010). Toutes ces conditions d'inégalités sociales maintiennent les femmes dans une position subalterne par rapport aux hommes.

Différentes formes de violence envers les femmes

Différentes enquêtes réalisées au Mexique depuis 1990 reconnaissent la violence envers les femmes comme un problème social important (ENDIREH, 2006; ENVIM, 2003). Ces recherches ont démontré que la violence envers les femmes dans les communautés ou le milieu familial est un problème généralisé dans tous les États de la République mexicaine. En effet, 67 % des femmes de plus de 15 ans ont rapporté au moins une situation de violence au travail, dans la communauté, à la maison ou à l'école. De plus, quatre femmes sur dix rapportent avoir vécu des expériences de violence dans les espaces publics (sur la rue, au marché public, à l'église, etc.). Certaines études ont également rapporté qu'environ 43,2 % des femmes qui cohabitent avec leur conjoint ont vécu un incident de violence durant les 12 derniers mois précédant l'enquête (ENDIREH, 2006).

La violence envers les femmes peut s'expliquer par différents aspects culturels liés aux constructions des identités sexuelles qui résultent d'un processus de socialisation particulier. La féminité et la masculinité ont donc une valeur différente. Par exemple, par rapport à la sexualité, d'un côté la société valorise la virginité des femmes. De l'autre, elle valorise l'expertise sexuelle des hommes.

Par ailleurs, les institutions de justice de chaque État — Procuraduría de Justicia — ont rapporté que 459 femmes et filles ont été assassinées au Mexique durant la période de janvier à juin 2009 (OCNF, 2009). Selon l'Observatoire citoyen national sur le féminicide au Mexique (OCNF), le manque de collaboration des gouvernements de chaque État pour fournir des informations sur les cas de féminicide rend difficile et complexifie les enquêtes policières.

Il n'est donc pas possible d'obtenir des données statistiques précises sur l'ampleur réelle de la problématique. La ville de Juarez, dans l'État de Chihuahua, est un des cas les plus dramatiques et médiatisés. Cependant, l'État de Mexico présente des taux plus élevés de féminicide. Le manque d'engagement de l'État dans la résolution de ces crimes est un obstacle à la connaissance des causes de ce problème. Parmi les causes hypothétiques, on trouve : le crime organisé (avec le trafic des stupéfiants et des personnes) qui opère surtout à la frontière Nord du pays ; des Américains qui rentrent au pays pour chercher des victimes ; et des personnes dans une position économique et politique très privilégiée qui abusent de leur pouvoir pour commettre les crimes (Amnistía Internacional México, 2003). Selon l'OCNF (2009), il n'y a pas un profil de femmes victimes de violence : toutes les femmes peuvent être victimes de violence, peu importe leur âge, leur ethnicité, leur occupation, leur niveau de scolarité et leur statut socioéconomique. Cependant, les victimes de la ville de Juarez sont généralement des femmes en situation de précarité économique et sociale ; des personnes appartenant à des familles sans ressources économiques et sans pouvoir social pour faire pression sur les autorités pour résoudre les crimes (Amnistía Internacional México, 2003).

Les institutions publiques devraient protéger les femmes, mais elles agissent parfois dans le sens contraire. Différentes organisations ont en effet dénoncé des viols et des actes de torture envers les femmes commis par des membres de la police et de l'armée. Durant la manifestation des paysans pour la défense de leur terre, organisée en mai 2006 par la Frente de Pueblos en Defensa de la Tierra (FPDT), les



policiers ont arrêté plus de 200 personnes dont 47 femmes. Sur ces 47 femmes, 26 ont porté plainte à la Commission Nationale des Droits Humains pour des actes de violence sexuelle, de viol et de torture. Selon Amnistie Internationale, malgré la preuve médicale et les déclarations des femmes et des témoins, les institutions des gouvernements responsables des enquêtes sur les crimes n'ont pas condamné les agresseurs.

De plus, Amnistie Internationale (2010) a dénoncé l'opération policière du 9 juin 2010, alors que plusieurs policiers armés se sont introduits par la force dans une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et familiale dans la ville de Juarez, au nord du Mexique. Les normes qui assurent la sécurité des femmes et des employés ont ainsi été violées sous le seul prétexte que la police recherchait une jeune fille qui n'était pourtant pas hébergée dans ce refuge.

Les institutions publiques discréditent le travail des organisations de la société civile qui cherchent des solutions aux crimes violents et lui font parfois obstacle. De plus, les autorités culpabilisent fréquemment les femmes et leur famille pour la violence qu'elles subissent.

Tous ces éléments reflètent l'inefficacité des politiques et des réponses du gouvernement fédéral et des gouvernements des États à défendre les droits des femmes. L'invisibilité sociale des différentes formes de violence et le haut niveau de tolérance face à celles-ci vulnérabilisent encore plus les femmes. La représentation sociale de la femme, limitée au rôle de mère ou d'épouse, et celle de la famille, comme une place sacrée, produit de l'amour, rendent difficile la reconnaissance du problème. Cependant, le panorama n'est pas totalement négatif. Les discours et demandes des groupes de femmes et des groupes féministes commencent à être entendus.

Progrès et défis dans la lutte contre la violence envers les femmes

La complexité politique et sociale qui entoure la réalité des femmes rend difficile le combat contre la violence. Cependant, plusieurs militantes féministes ont rallié leurs forces pour nommer et dénoncer les injustices que vivent les femmes. La mise en commun de leurs voix

a permis des avancées considérables dans la lutte contre la violence faite aux femmes. Même si les gouvernements et les partis politiques ont utilisé les discours féministes pour obtenir les votes des femmes, les mouvements des femmes ont su en tirer avantage. Les femmes ont en effet profité de la situation politique pour se faire entendre, pour demander le respect des droits et la protection légale des femmes.



Les femmes regroupées en organisations non gouvernementales ont été les principales promotrices du changement social et de la lutte contre la discrimination et la violence de genre. Un registre fait en 1992 dans trois États du Mexique — un du Nord, un du centre et un du Sud — a révélé l'existence de 369 organisations de femmes. Celles-ci appartiennent à des groupes de bienfaisance, à des groupes d'action pour les programmes du gouvernement et à des organisations féministes et d'approches du genre (Martinez, 1993). De plus, les organisations des femmes autochtones et paysannes ont joué un rôle central dans les mouvements de résistance pour la défense des peuples autochtones et pour la lutte pour la reconnaissance des droits des femmes. Leur travail acharné a permis d'ouvrir des espaces pour promouvoir et pour défendre les droits des femmes. Les mouvements organisés de femmes issues de toutes les couches socioéconomiques et de toutes les régions du pays ont contribué au développement des politiques, des lois et des services pour protéger les femmes contre les différentes formes de violence.

Les 15 dernières années ont permis des avancées importantes concernant la législation pour la protection des femmes contre toutes formes de violence. À titre d'exemple, durant les années 1990, la Loi d'assistance et

de prévention à la violence conjugale a été créée. Cette nouvelle loi a permis d'établir des critères de prestation des services de santé en matière d'intervention en violence familiale. De plus, le Code pénal fédéral a été réformé et le viol du conjoint est maintenant considéré comme un délit criminel, punissable de réclusion. De 2006 à 2007, deux nouvelles lois ont été créées: la Loi générale pour l'égalité entre les hommes et les femmes et la Loi générale d'accès aux femmes à une vie sans violence.

Bien que les progrès aient été importants, on a observé un décalage entre les lois et l'application des politiques gouvernementales. Par exemple, même s'il existe une loi officielle fédérale au Mexique qui garantisse le droit à l'information sur l'avortement en cas de viol et l'accès à des services de santé et à des services sociaux de qualité, les gouvernements de certains États du pays refusent de la mettre en application (Amnistía Internacional, 2010). Il existe des services publics et des organisations communautaires pour les femmes victimes de violence conjugale, mais ces derniers sont insuffisants. En 2006, il y avait 70 maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale pour plus de 50 millions de femmes dans tout le pays (Red Nacional de Refugios, 2010).

Le défi pour changer la situation des femmes est grand, mais pas impossible. Malgré les obstacles politiques, économiques et sociaux, l'existence de lois et politiques nationales et internationales signées par le Mexique favorise les changements. La perspective de genre doit être intégrée dans les différentes structures de la société (politiques, économiques et autres). La sensibilisation des corps policiers, des fonctionnaires, des enseignants et de la société en général à la problématique de la violence envers les femmes est primordiale afin de parvenir à enrayer complètement ce fléau qui afflige la société mexicaine. ■


Participe à des emplois-formations de 28 semaines **avec salaire!**
Manutentionnaire dans un centre de destruction de documents

«Apprendre en travaillant, **c'est payant!**»

- » Plusieurs entrées de groupe par année
- » Placement en emploi: 100% en 2008
- » Aucune expérience requise



Recyclage Vanier reçoit
l'aide financière de
Emploi Québec
Capitale Nationale

 www.recyclagevanier.com
info@recyclagevanier.com

418 **527-8050**

Le Mexique (officiellement États-Unis mexicains) est un pays d'Amérique du Nord, limité au sud par le Guatemala et au nord par les États-Unis. Il est une République fédérale, composée de 31 États libres et souverains et d'un district fédéral.

Le Mexique est un pays produit par le métissage entre les différentes cultures préhispaniques existantes au moment de la colonisation (1519) et la culture des colonisateurs. La domination coloniale espagnole, qui dure trois siècles (1519-1821), finit avec le commencement du processus d'Indépendance, le 15 septembre 1810, lequel se termine en 1821. Postérieurement, en 1910, comme s'il s'agissait d'une réponse face à 30 ans de dictature et de processus électoraux irréguliers, le pays se soulève et commence la révolution. De 1930 à 2000, le pays est gouverné par un même parti politique (PRI). À partir de 2000, le parti d'opposition (PAN) monte au pouvoir. Même si ce parti gagne de manière officielle les élections en 2006, le processus électoral demeure marqué par beaucoup d'irrégularités, et le triomphe est remis en question par différents partis politiques et différentes organisations non gouvernementales.

Population : Le Mexique est un pays de 104 millions d'habitants, dont 51 % sont des femmes (INEGI, 2006).

Pauvreté : 50,6 millions de personnes y vivent en situation de pauvreté (ENIGH, 2008).

Population autochtone : totalise 14, 172 483 personnes dont 50 % sont des femmes (INEGI, 2010; CDI, 2010).

Langue officielle: Espagnol (de facto) et les langues idigènes. Au Mexique se parlent 65 langues différentes (CDI, 2010).

Références

Amnistía Internacional (2010). *Informe 2010: El estado de los derechos humanos en el mundo*. Consulté le 20 juin 2010 <http://thereport.amnesty.org/es/downloads>

Amnistía Internacional México (2003). *Muertes Intolerables : Diez años de desapariciones y asesinatos de mujeres en Ciudad Juárez y Chihuahua*. Madrid: Editorial Amnistía Internacional (EDAI).

ENVIM (2003). *Encuesta nacional sobre violencia contra las mujeres*. Cuernavaca: Instituto Nacional de salud pública.

ENDIREH (2006). *Encuesta Nacional sobre la Dinámica de las Relaciones en los Hogares*. Aguascalientes: Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (INEGI).

Justicia para nuestras hijas (2010). Consulté le 19 juillet 2010 <http://www.justiciaparanuestrashijas.org.mx/>

Observatorio Ciudadano Nacional de feminicidio (OCNF) (2009). *Una mirada al feminicidio en México: reporte semestral enero a junio del 2009*. Consulté le 10 juin 2010 <http://observatoriofemicidiomexico.com/quienessomos.html>

La profanation des vagins

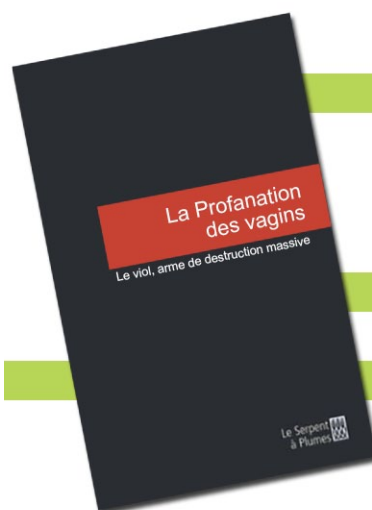
par Njoli Bodjenga

C'est le titre d'un essai de Bolya Baenga sur les viols de guerre. Bolya était un Congolais évidemment révolté par des viols massifs perpétrés impunément dans son pays, la République Démocratique du Congo (RDC), depuis plusieurs années. Récemment encore, un village d'environ 500 personnes a été occupé pendant près d'une semaine par des prétendus combattants qui ont violé toutes les femmes y compris une gamine de 4 ans et une aînée de 80 ans. Personne n'est intervenu, ni une mission de l'ONU qui se trouvait à proximité du lieu du crime ni même l'armée congolaise dont les autorités ont d'ailleurs réagi mollement face à ce terrible crime.

On veut bien croire qu'une guerre, c'est le désordre suprême, mais pourquoi viole-t-on systématiquement les femmes ? Et pour quelles raisons détruit-on leur corps ? Des atrocités les moins imaginables ont été observées au Kivu, territoire congolais où sévissent de nombreux conflits armés depuis plusieurs années. Des combattants, qui semblaient plus occupés à violer qu'à combattre, ont non seulement violé le plus de femmes qu'ils pouvaient mais ils les ont aussi torturées en détruisant leur vagin avec une sauvagerie indescriptible. Un médecin du Kivu qui soigne ces femmes se plaint ainsi auprès des journalistes européens : « je n'arrive pas à comprendre ce qu'ils cherchent à faire lorsqu'ils introduisent des objets ou qu'ils tirent dans les organes génitaux d'une femme. Que cherchent-ils en faisant cela ? »

Des mutilations graves ont rendu de nombreuses femmes du Kivu handicapées à vie. L'autorité congolaise réagit toujours très mollement à cette situation, la communauté internationale aussi d'ailleurs.

Il reste toujours cette question : pourquoi ? Certains analystes expliquent que les viols de guerre visent à humilier ou à provoquer



*Bolya
Baenga*

l'ennemi. Dans certains cas, il s'agirait d'une stratégie d'épuration ethnique en ce sens que les viols massifs peuvent occasionner des grossesses forcées et finalement des naissances qui pourraient briser la cohésion de l'ethnie qu'on veut supprimer. Les Hutus l'auraient appliquée contre les Tutsis au Rwanda, des dizaines de milliers de femmes auraient ainsi porté des grossesses forcées pendant le temps de cette agression. En République Démocratique du Congo, on n'a pas l'impression que ces explications se vérifient. La question reste entière dans ce cas : qu'est-ce qui peut expliquer les viols massifs dans le Kivu et surtout les nombreuses profanations des vagins ? À défaut de pouvoir répondre, il faut agir tant que faire se peut.

Un début d'espoir apparaît du côté du Tribunal Pénal International (TPI) qui considère désormais le viol de guerre comme un crime contre l'humanité, ayant la même gravité qu'un génocide. Un juge de ce tribunal l'aurait même qualifié de « crime des crimes », ce qui est tout à fait compréhensible considérant non seule-

ment ses terribles conséquences sur les victimes et les sociétés mais aussi l'impact moral et psychologique de cette forme de violence sur l'humanité tout entière. Il reste évidemment le problème de l'application de cette loi. Les viols massifs impliquent évidemment un très grand nombre de criminels et ont parfois lieu sur une longue période de temps.

Comment appliquer la loi sur autant de personnes ? De plus, dans certains pays concernés par ce crime, le système carcéral ou même judiciaire est nettement insuffisant pour faire appliquer cette loi.

En réalité, puisque le viol de guerre est un crime contre l'humanité au même titre qu'un génocide, il faudrait peut-être envisager aussi d'incriminer systématiquement les autorités politiques du pays où un tel crime se commettrait. De la même manière que ces autorités sont censées s'assurer qu'il n'y ait pas de génocide sur le territoire qu'elles administrent, leurs responsabilités morales et intellectuelles devraient aussi être engagées en cas où des viols de guerre seraient commis sur ce même territoire. Si une telle disposition avait existé, les autorités congolaises n'auraient pas été aussi laxistes face à certains viols. On observe, par exemple, que des unités spéciales de la police et de l'armée traquent dans la capitale à traquer les opposants alors que des femmes ont besoin de protection à l'est du pays. Certains officiels prétendent que le pays est grand et qu'il est difficile de patrouiller partout.

Une représentante de l'ONU, Leila Zerougui, qui a récemment voyagé dans le Kivu pour constater ce fléau, aurait déclaré ceci : « Toutes ces femmes violées, c'est un scandale ! Ce sont vos femmes, votre pays. C'est à vous, Congolais, de dire "ça suffit", et de faire pression auprès du gouvernement ». Cette déclaration ressemble à une démission. Elle ne correspond pas à l'attitude adéquate à adopter face à un crime contre l'humanité. Dans le fond, le viol de guerre ne s'est pas encore fixé dans les mentalités comme étant un crime de génocide. ■

Les femmes prennent la parole

Disponible sur Internet
www.maisonpourfemmesimmigrantes.com

Monologue

par Rosa Miranda



Je ne sais pas pourquoi ce jour-là je me suis levée avec un sentiment bizarre, comme si quelque chose allait me tomber sur la tête, un peu comme Astérix et Obélix qui pensent que le ciel va leur tomber sur la tête !!

En me levant le matin, à 5 heures et avant que le réveil matin sonne, question de ne pas réveiller Chéri qui dort toujours comme un ange et qui se lève vers 8 heures, lorsque je l'appelle pour lui dire que la table est mise et que son jus d'orange fraîchement pressé est prêt, je me sens la gorge serrée.

J'espérais qu'il n'arrive rien aux enfants ou à Chéri. Moi ? Peu importe, personne n'est irremplaçable...

Vers 7 heures du matin, le téléphone se met à sonner d'une façon stridente, car j'avais oublié de baisser le volume de la sonnerie et de m'accrocher l'appareil à la ceinture avec les écouteurs. Chéri s'est réveillé et m'a appelé en criant : « peux-tu arrêter ce maudit téléphone ? » Pourtant, l'appareil était sur sa table de chevet, c'était juste une question d'allonger la main et de le prendre !! Mais c'est vrai qu'il n'est pas de ce monde lorsqu'il se réveille brusquement le matin.

Chéri est orphelin !!!

J'ai monté les escaliers en courant, en sautant les marches deux par deux, et je suis arrivée à temps pour décrocher le combiné. C'était maman Chérie qui appelait en hurlant : « XTRSpssmmmaxxterre ». C'est tout ce que j'ai compris et j'essayais de lui demander de se calmer. Finalement, elle a pris une grosse respiration et m'a dit que son mari Chéri était tombé par terre et ne respirait plus. Elle m'a demandé d'appeler une ambulance parce qu'elle n'a jamais été capable d'utiliser le téléphone sans fil et m'a ordonné de ne pas effrayer son fils Chéri, « parce qu'il a toujours été très faible et vulnérable face à tout imprévu. »

Je suis sortie de la chambre, car Chéri avait les yeux gros comme des assiettes et, même si je lui ai demandé de se calmer, il m'a attrapée par le cou... « C'est maman ? Est-ce qu'il lui est arrivé quelque chose ? » Je lui ai fait signe de se calmer. J'ai appelé l'ambulance et j'ai demandé à Chéri d'aller chez sa mère parce que son père était très malade. Comme il ne voulait pas y aller tout seul, j'ai pris une chance et j'ai réveillé ma mère pour qu'elle vienne s'occuper des enfants. Elle n'était pas de très bonne humeur, mais a accepté de garder les enfants, vu que la situation était si grave. Aussitôt ma mère est arrivée, les cheveux ébouriffés et son maquillage de la veille un peu dégoulinant, les yeux encore un peu fermés par la lumière du jour (elle avait eu un souper de filles dans un bar lounge, la veille)...

Lorsque nous sommes arrivés à la maison des parents Chéris, nous avons vu maman Chérie

qui pleurait à chaudes larmes et s'arrachait des cheveux les mains pleines. Les ambulanciers embarquaient le corps de papa Chéri, terrassé par une crise cardiaque. Il est mort tout d'un coup, sans placer un mot (même en vie, il n'a jamais pu placer un mot).

Chéri, en hurlant, s'est accroché à sa mère et les deux sont tombés par terre sans connaissance. Une chance que l'ambulance n'était pas encore partie, et les ambulanciers en ont appelé une autre pour les amener à l'hôpital ensemble. Je me suis occupée de toutes les démarches, de l'autopsie, du salon funéraire, etc. Une chance que ma mère était là pour les enfants !!

Lorsque les funérailles de son père furent finies, Chéri m'annonça la nouvelle que maman Chérie venait vivre avec nous. Elle allait vendre sa maison et donner une partie des revenus à sa fille et, l'autre, la placer à long terme à la banque, question de se faire un coussin de sécurité pour sa vieillesse. Ma mère me regardait avec les traits de son visage tout tordu et m'indiquait avec son œil gauche qu'elle voulait me voir en privé. À cause de la fatigue des derniers jours, je ne saisisais pas qu'elle voulait me parler « urgent ».

Nous sommes allées dans la chambre du bébé (bientôt celle de maman Chérie) et elle m'a prise par les épaules en me secouant comme un hochet : « mais es-tu folle ? Quand est-ce que tu vas te réveiller ? Tu sais bien que ton Chéééééri (elle allonge les mots quand elle est fâchée) ne te donne pas un sou pour entretenir la maison ni pour les enfants !!!! En plus, tu vas entretenir cette vieille chipie qui n'a même pas pensé à vous donner rieeeeen ? (Elle hurlait de plus en plus fort.) En tout cas, tu sais que tu peux venir chez moi avec les enfants, qu'on peut s'arranger comme il faut chez nous ! »

Je ne comprends vraiment pas ma mère, que dans les moments les plus difficiles de Chéri, elle me parle comme ça, c'est quoi son problème ? Voudra-t-elle venir habiter chez nous, jalouse que maman Chérie habite ici ?

Au cours des jours qui ont suivi le décès de papa Chéri, maman et fils ne se sont pas séparés, même pas la nuit, car les deux avaient peur dans la noirceur et laissaient la lumière allumée toute la nuit. Comme il fallait que j'aie travailler tôt le matin et que je m'occupe des enfants et de l'épicerie, je suis allée dormir dans la chambre de ma fille.

La course aux achats pour décorer la chambre de maman Chérie a été très longue. Elle



et Chéri me donnaient le matin une longue liste pour que j'aie chez Réno, Rona, Winners, etc., acheter des « affaires de femmes » (selon Chéri) et des « affaires de femmes en forme » (selon maman Chérie). J'arrivais dans la soirée épuisée par toutes les démarches et les affaires des enfants, en plus du travail au bureau, pendant que les deux, Chéri et Chérie, regardaient les albums photo et les VHS de la famille.

Je comprends tellement les sentiments que peut éprouver cette femme qui a dévoué sa vie à la famille !! Perdre son mari qui était en pleine forme, c'est dur. Je ne peux pas imaginer quelle serait ma réaction s'il arrivait quelque chose à mon Chéri !!

Je viens de finir de coudre les rideaux de sa chambre (elle les trouvait un peu longs, après les avoir retournés deux fois à cause de la couleur) et de placer les meubles dans l'ex chambre du bébé. Chéri a décidé, pour le moment, de placer un lit pliant dans la chambre de sa mère, question de l'accompagner dans sa souffrance !!

Sa sœur Chérie, au moins, s'occupe de la vente de la maison familiale et je la trouve pas mal en forme !! Elle arrive en toute vitesse, embrasse sa mère, laisse ses enfants ici et s'en va en courant parce qu'elle a des clients « à faire visiter ». Ma mère n'arrête pas de me dire qu'elle l'a croisée dans des restaurants et dans les bars-lounge depuis un certain temps. Elle est sûre aussi que la vente de la maison est entre les mains d'une courtière en immeubles qui, par coïncidence, est une bonne amie de ma mère !!

Il va falloir que je vous quitte parce que maman Chérie m'appelle. Elle veut que je lui prépare un rosbif avec de la sauce brune. Chéri me regarde avec les mêmes yeux qu'il avait sur ses photos de l'école primaire. Il est triste pour son père, mais tellement heureux de vivre avec sa mère !!!

Ça y est, les Lys Ensablées sont de retour ! Elles ont participé au rallye Roses des sables, un rallye automobile 100 % féminin avec carte et boussole dans le désert du Maroc. Voici donc leur grande aventure.

L'aventure a débuté avec un détour à Fouras, en France. C'est l'équipe de cette ville, l'équipe n° 17, les Roses Fourasines, qui avait fait appel aux Lys Ensablées pour transporter jusqu'au Maroc tout le matériel humanitaire qu'elle avait amassé dans sa communauté pour aider les Enfants du Désert. Cette cause humanitaire associée au Rallye était d'ailleurs une des principales motivations des Lys Ensablées.

Cette année, le rallye Roses des sables aura permis d'amasser 15 tonnes de matériel scolaire et médical. Une école a été inaugurée pour les enfants de Ksar Dahbia sur la commune de Rissani et des panneaux solaires seront installés pour huit maisons et deux écoles. De plus, grâce à Conergy, ce seront environ 500 maisons ou écoles qui seront équipées en panneaux photovoltaïques. Au total, près de 500 enfants bénéficieront de consultations pédiatriques et de kits d'hygiène. Et cette année, la solidarité du Trophée Roses des sables profitera à environ 5 000 enfants.



De plus, les Lys Ensablées ont eu l'occasion de rencontrer l'association Enfants du Désert afin de formaliser le parrainage d'une jeune

filie pour deux ans. Cela a été rendu possible grâce à la générosité de leurs amis, leurs collaborateurs et leur famille qui les ont aidées à amasser les fonds suffisants lors de leur 5 à 7 de départ. Avec ce parrainage, cette jeune fille aura l'opportunité d'aller à l'école et de recevoir des soins de base pendant deux années.

Ça y est, après trois ans de préparation, c'est enfin la récompense ultime : prendre le départ de la 10e édition du Trophée Roses des sables.

Du 9 au 16 octobre 2010 (les huit étapes dans le désert marocain), les jours ont été jalonnés de surprises. Les Lys y ont vécu des moments de grande joie et, parfois, de grande tristesse et de préoccupations, qu'il s'agisse des paysages magnifiques qui défilaient sous leurs yeux (dunes et montagnes rocailleuses), des rencontres extraordinaires ou encore des problèmes mécaniques (pare-brise endommagé, 4x4 défectueux). Avancer, c'est l'objectif : conduire dans la noirceur, contourner les voitures prises dans le sable, rentrer dans le chemin balisé par les bâtons, ne pas tomber dans le dévers des dunes, changer de vitesse avec précision et au bon moment...

Pendant deux jours, les participantes du 10e Trophée Roses des sables auront eu pour mission de traverser 622 km. Au début de l'épreuve du marathon, dans la solitude du désert, elles se sont perdues durant une matinée complète. À travers les terrains dangereux, les falaises, les cols abrupts, les lacs asséchés, les dunes, le paysage qui changeait d'une minute à l'autre, finalement, elles ont trouvé le bon chemin.

Fières de leur parcours, elles se sont rendu compte qu'elles étaient proches du point d'arrivée. L'arche Rose s'est présentée devant elles, elles y sont parvenues. Elles roulaient lentement, pour allonger le Rallye. Oui, elles souhaitaient franchir l'arche, mais pas trop vite, car elles ne voulaient pas que ce soit terminé. Des larmes et des rires, en franchissant



l'arche. Bravo ! Elles ont réussi à terminer cet incroyable défi.

Selon Lise et Yennelys, « Le Rallye Roses des sables est une expérience qui a dépassé nos attentes ». Elles ont vécu plus qu'un rallye automobile, plus qu'une aventure, plus que le dépassement de soi. Selon elles, « C'était une leçon de vie, un apprentissage humain ». Durant tout le rallye, il y a toujours eu quelqu'un pour les aider : d'autres équipes ou les habitants du désert. Les conditions de vie durant le Rallye favorisaient le partage et l'amitié. La solidarité y était à son comble.

Par hasard, dans une boutique de la ville de Marrakech, elles ont rencontré une femme extraordinaire qui leur a expliqué l'histoire de son commerce. Durant plusieurs années, cette femme a été victime de violence conjugale.

Son mari utilisait cette violence dans l'espoir de la faire taire, mais il n'a pas réussi, malgré de nombreux sévices. Après le divorce, elle a été chassée par sa famille, éloignée de ses enfants, laissée sur la rue et n'a pas pu exercer sa profession d'avocate. Malgré toutes ces épreuves, elle rêve de changer la situation des femmes marocaines et elle le fait à sa façon. Elle réussit, malgré toutes les oppositions sociales, à reprendre le pouvoir sur sa vie. Depuis sept ans, elle a mis sur pied un commerce de design, de création et de confection de vêtements en cuir. Croyant fermement à l'égalité entre les hommes et les femmes, elle associe à son commerce, d'autres femmes victimes de violence conjugale et divorcées. Leur société compte 26 associées. Actuellement, les vêtements qu'elles produisent sont reconnus par des prestigieuses compagnies de designers de la mode en France et en Italie. Elle lutte ainsi contre la violence faite aux femmes, en impliquant les femmes, en les valorisant et en leur donnant un pouvoir économique.

La Maison pour femmes immigrantes est fière de la participation des Lys Ensablées au Rallye Roses des sables. L'organisme a pu profiter de leurs nombreux moments de sollicitation auprès de partenaires et donateurs pour faire connaître la Maison et la cause des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants. Encore toutes nos félicitations !

MFI



L' héritage lourd d'Haïti et ses conséquences sur son état actuel

par Sahar Irfani

Deuxième partie

Le 12 janvier 2010, le pire séisme en 200 ans frappe Haïti avec des conséquences dévastatrices. Le monde entier est bombardé par des images du désastre haïtien. Mais l'essentiel de la couverture médiatique de la situation ne fournit pas le contexte historique et social qui permettrait de mieux comprendre pourquoi les répercussions de ce séisme sont si catastrophiques pour le pays.

Dans le dernier numéro de la revue *Les femmes prennent la parole*, nous avons vu que l'histoire esclavagiste et colonialiste d'Haïti ainsi que l'hostilité et l'animosité des pays plus puissants à la suite de son indépendance ont laissé le pays économiquement dévasté, politiquement instable et ont créé des relations de race et de classe complexes et conflictuelles.

Ostracisé par les autres pays dans l'hémisphère sud, menacé par l'invasion et sans ressources adéquates, Haïti est forcé de faire face aux énormes défis qu'il ne parvient pas toujours à relever.

Dans cette partie, nous continuons l'histoire d'Haïti, à partir de l'invasion américaine de 1915 jusqu'à aujourd'hui.

Les politiques des Américains en Haïti affaiblissent la société civile, créent une grande population de paysans sans terres, renforcent les attitudes racistes déjà existantes dans le pays depuis la colonisation française, consolident la position d'une élite minoritaire et appauvrissent le pays.

Dans les années qui suivent le départ des Américains (en 1936), Haïti connaît une montée d'activités revendicatrices réclamant une société plus juste. Les groupes sociaux qui ont lutté contre la présence des Américains au pays sont rejoints par d'autres pour créer un mouvement social qui demande un gouvernement plus démocratique.

Ainsi, Haïti voit la création de nouveaux partis politiques, l'émergence des syndicats et d'associations citoyennes. Également, les groupes de femmes, déjà actifs dans la lutte contre l'occupation américaine, s'organisent pour revendiquer leurs droits.

Le gouvernement répond à cette mobilisation populaire en déclenchant une campagne d'assassinat, de massacres et d'emprisonnements menée par l'armée. Des milliers d'Haïtiens fuient et s'exilent¹.

Les Duvalier

En 1957, avec l'appui de l'armée, François Duvalier accède à la présidence. Il consolide son pouvoir brutalement. Son régime interdit des partis d'opposition et il exécute ses opposants sans pitié. Afin de mieux contrôler la population et d'assurer sa mainmise des forces armées qui l'ont aidé à accéder au pouvoir, il crée une milice paramilitaire, « Volontaires de la Sécurité Nationale », qui est fidèle seulement à lui. La milice assure le pouvoir suprême du président en semant la violence et la terreur. Elle est responsable des massacres et des assassinats de ceux et celles qui s'opposent au régime de Duvalier. Des milliers d'Haïtiens quittent le pays.

Sous le régime de Duvalier, Haïti connaît un déclin économique continu. Par contre, Président Duvalier et ceux qui lui sont fidèles s'enrichissent grandement aux dépens de la population haïtienne. Le peuple est encore une fois exploité et trahi.

En 1971, après la mort de François Duvalier, son fils de 19 ans, Jean-Claude Duvalier, devient président d'Haïti. Le régime de Duvalier fils est aussi caractérisé par la corruption et l'incompétence.

1. *Encyclopédie Universalis*, Haïti.



Il obtient des prêts de la Banque mondiale ainsi que l'appui financier et politique des États-Unis pour restructurer l'économie du pays. Ses politiques délaissent le secteur agricole autosuffisant du pays en faveur d'un secteur manufacturier qui produit des biens destinés à l'exportation.

De plus, les changements dans le secteur agricole, qui profitent aux investisseurs étrangers ou à l'élite haïtienne, obligent les petits agriculteurs ruraux, qui sont incapables de faire compétition aux grandes entreprises, à abandonner leurs terres et à émigrer vers les centres urbains. Dans les villes, les seules opportunités de travail sont souvent dans des usines manufacturières où ne sont offerts que de bas salaires. C'est ainsi que les populations des bidonvilles d'Haïti s'accroissent².

Pendant les années où Jean-Claude Duvalier est au pouvoir, la situation économique et sociale de la majorité des Haïtiens se détériore. Mais le peuple se montre encore une fois résilient. Des groupes paysans, syndicaux, féministes, et étudiants émergent sur la scène publique et revendiquent leurs droits politiques et sociaux.

Malgré que le mouvement des femmes, composé majoritairement de femmes des classes supérieures, soit actif depuis les années trente, sous les régimes de François et Jean-Claude Duvalier, les femmes de toutes les classes se voient écartées de la scène sociale et politique.

Il est important de souligner que, dès le début de l'histoire d'Haïti, les femmes sont présentes sur la scène publique du pays. Elles jouent un rôle actif dans la guerre de l'indépendance contre la France en 1804, elles descendent dans les rues pour réclamer la fin de l'occupation américaine dans les années 40, elles luttent pour obtenir leurs droits juridiques et politiques, puis elles jouent un rôle important dans le combat pour la démocratie et la justice sociale, dans les années 70 et 80.

Avant les années 1970 et 1980, le mouvement des femmes en Haïti est essentiellement un mouvement de femmes provenant de la classe supérieure et de la classe moyenne. Sous la dictature Duvalier, les femmes de la classe supérieure se voient écartées de la vie publique et politique du pays et ne peuvent pas jouir des droits qu'elles avaient obtenus avant. Cette situation favorise la fusion du mouvement féministe à l'intérieur du mouvement national pour la démocratie.

Après 14 ans au pouvoir, en 1986, Jean-Claude Duvalier est forcé à l'exil à la suite de soulèvements populaires. Il s'établit en France avec une fortune estimée à des millions de dollars, une somme alors supérieure à la dette externe du pays³.

Des milliers des femmes descendent dans les rues pour revendiquer la justice pour tous les Haïtiens en général et pour toutes les femmes en particulier.

Pour marquer le départ de Jean-Claude Duvalier et la fin de ses politiques oppressives et corrompues, une foule à Port-au-Prince détruit la statue de Christophe Colomb, symbolisant par là la fin de l'ère de l'exploitation colonialiste et dictatoriale d'Haïti. Un nouvel espoir anime la population⁴.

L'émergence de la démocratie à Haïti

Après le renversement du régime Jean-Claude Duvalier, la scène politique haïtienne est encore une fois dominée par l'instabilité. Plusieurs gouvernements se succèdent de 1986 à 1990 au fil d'élections frauduleuses contrôlées par l'armée⁵.

Toutefois, l'agitation de la population en faveur d'un gouvernement démocratique prend encore plus d'ampleur. Le mouvement pour la



2. Noam Chomsky, *Year 501, The Conquest Continues*, Black Rose Books, 1993, 330 p.

3. www.ritmo.org/dossiers_pays/ameriques/haïti.

4. Noam Chomsky, *op. cit.*

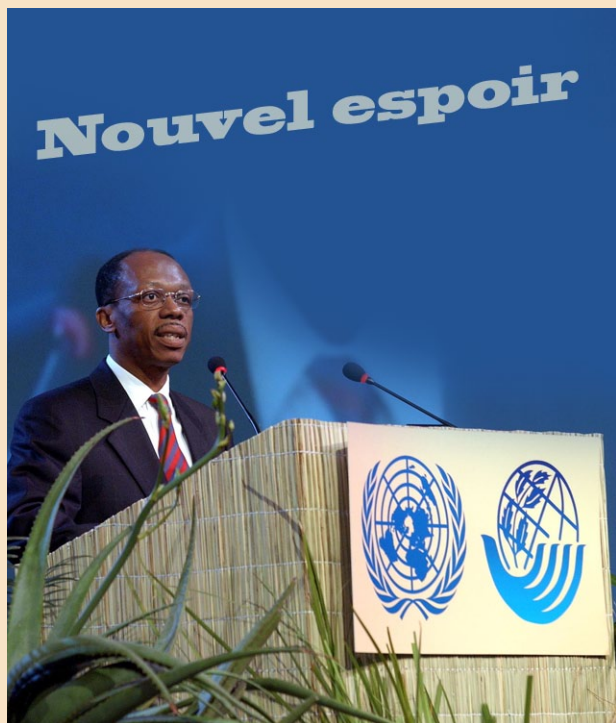
5. Pierre Étienne Sauveur, *L'énigme haïtienne, Échec de l'État moderne en Haïti*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, 355 p.

démocratie continue sa lutte par des manifestations populaires, des grèves générales et par d'autres moyens pacifiques mis à leur disposition.

Le peuple haïtien réussit à se faire entendre et, en décembre 1990, les premières élections véritablement démocratiques sont tenues et Jean-Bertrand Aristide devient le président avec plus de 67 % du vote populaire.

Jean-Bertrand Aristide apparaît sur la scène publique haïtienne dans les années 80. Ce jeune prêtre travaille dans les milieux pauvres de Port-au-Prince et revendique les droits sociaux et politiques des masses haïtiennes sans pouvoir. Actif dans la lutte contre le régime de Duvalier fils, il suscite la méfiance de l'élite traditionnelle d'Haïti, qui le voit comme une menace à ses propres intérêts⁶. Par contre, pour la majorité de la population, ce jeune prêtre représente un nouvel espoir.

L'exaltation du peuple haïtien pour ce nouveau départ ne dure pas très longtemps. Huit mois après qu'il ait accédé au pouvoir, Aristide est renversé par un coup d'État militaire sanglant et exilé à l'extérieur du pays.



Le soulèvement populaire, à la suite de ce coup d'État, est brutalement réprimé par l'armée et plus de trois mille personnes sont tuées. Dans les mois qui suivent, des milliers d'Haïtiens qui appuient le gouvernement démocratique de Jean-Bertrand Aristide doivent s'enfuir du pays et un climat de répression totale règne dans Haïti⁷.

En réponse au coup d'État, l'Organisation des États Américains impose un embargo contre le régime militaire. Mais cet embargo n'est pas respecté par certains pays dans la région, notamment les États-Unis⁸.

En outre, au début de la crise, les États-Unis, traditionnellement impliqués dans les affaires haïtiennes, sont réticents à condamner le coup d'État parce que le régime de l'époque est inconfortable avec l'idéologie populiste d'Aristide⁹.

La position du gouvernement des États-Unis change après les élections de 1993. Sous la pression des acteurs à l'intérieur du pays qui appuient le mouvement démocratique haïtien et face au chaos créé par l'arrivée massive des réfugiés haïtiens en Floride, le gouvernement de Bill Clinton prend finalement position contre le gouvernement militaire haïtien.

En 1994, les militaires au pouvoir à Haïti acceptent le retour d'Aristide sous la menace d'une invasion américaine. Aristide est rétabli au pouvoir à la condition qu'il renonce à récupérer les trois années de sa présidence perdue pendant qu'il était en exil. De plus, il doit accepter de mettre en œuvre le programme de restructuration de l'économie proposé par l'ancien candidat présidentiel des élections de 1990, un ancien fonctionnaire de la Banque mondiale qui avait récolté seulement 14 % des votes.

Le mandat d'Aristide prend fin quelques mois après sa réinstauration à la présidence et René Préval lui succède à la présidence.

En 2000, Aristide est de nouveau élu président, avec un mandat controversé. Ses critiques l'accusent de fraude électorale¹⁰ et accusent son régime de corruption et de pratiques antidémocratiques. Les observateurs des événements à Haïti affirment que, pen-

6. www.haiti-reference.com/histoire/notables/aristide.html.

7. *Encyclopédie Universalis*.

8. Noam Chomsky, *op. cit.*

9. Noam Chomsky, *U.S – Haïti*, www.zcommunications.org.

10. Claude Moïse et Émile Olivier, *Repenser Haïti, grandeurs et misères d'un mouvement démocratique*, Éditions du Cidihca, 1992, p. 196.

gant la période où Aristide était au pouvoir, il n'a pas réussi à concilier les différents groupes au pays, chacun ayant des intérêts divergents.

Il ne faut pas oublier qu'Aristide, un ancien prêtre aux origines modestes, qui arrive au pouvoir au nom de la défense des droits des pauvres et des dépossédés, ébranle la scène politique traditionnelle haïtienne. De plus, son régime doit manœuvrer avec une armée hostile et une oligarchie traditionnelle très réticente à collaborer avec ses projets sociaux et inquiète de l'émergence du peuple comme un acteur sur la scène politique¹¹.

Néanmoins, il ne réussit pas à susciter l'enthousiasme qui avait animé la population lors de son élection à la présidence en 1990 et, en 2004, il est forcé de démissionner de son poste.

L'insouciance de ceux qui tiennent le pouvoir en n'ayant pas à cœur les intérêts de la majorité des Haïtiens est encore une fois la cause d'une instabilité politique et du déclin économique d'Haïti. Après le départ d'Aristide, plusieurs gouvernements se succèdent dans un petit espace de temps. Le plan de restructuration de l'économie haïtienne détériore la situation économique et sociale de la majorité des Haïtiens.

La période entre 1996 et 2006 est encore une fois marquée par des changements de gouvernements. En 2006, René Préal devient le président.

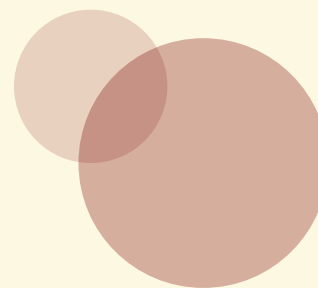
Haïti aujourd'hui

Le dernier coup pour le peuple endurent d'Haïti est la catastrophe causée par le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Mais même avant ce désastre, Haïti était un des pays les plus pauvres du monde. Près de 75 % de ses habitants vivaient dans la pauvreté. L'espérance de

vie moyenne en Haïti ne dépassait pas 55 ans. Seulement 2 % de sa population contrôlait 44 % de la richesse du pays¹².

Dès le début de son histoire, Haïti doit surmonter d'énormes défis. La guerre sanglante pour mettre fin à un régime esclavagiste et colonialiste amène le pays à l'indépendance, mais cette guerre détruit ses institutions civiles et politiques et le vide de sa capitale et de ses ressources humaines. Haïti, la première république noire libre, doit faire face à l'isolement imposé par des pays qui voient cette nation bâtie par des anciens esclaves comme une menace à leur façon de vivre.

Dès la naissance d'Haïti, l'indemnité d'indépendance imposée par la France amène le pays sur le chemin de la faillite économique. Le remboursement de cette dette, qui prend presque un siècle, est une énorme entrave à son développement économique. Afin de rembourser sa dette, Haïti doit faire des emprunts extérieurs qui le laissent vulnérable à l'ingérence économique et politique des pays créditeurs. Ainsi, Haïti n'a pas pu bâtir un État suffisamment fort et stable pour pouvoir répondre aux besoins de ses citoyens. On ne peut que conclure qu'aujourd'hui le peuple haïtien a besoin plus que jamais de la compréhension, de la solidarité et du soutien de la communauté internationale. ■



11. Pierre Étienne Sauveur, *op. cit.*

12. <http://agora.qc.ca/Dossiers/Haiti>.

Autres sources

Charles Etzer, *Le pouvoir politique en Haïti de 1957 à nos jours*, Éditions KARTHALA, 1994, p. 440.

Haitian Women: Pillars of the Economy, and of Resistance, Masum Momaya, www.awid.org.

<http://www.nytimes.com/info/haiti-earthquake-2010/#overview>

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/pays/HTI/fr.html>

<http://www.monde-diplomatique.fr/2010/02/FERNANDEZ/18841> - Bataille humanitaire à Haïti

CROUSTADE AUX POMMES

Ingrédients

- 6 tasses de pommes en cubes
- 6 cuillères à soupe de sucre
- 1 tasse de gruau
- 1 ½ tasse de cassonade
- ½ tasse de beurre en petits cubes
- ½ tasse de farine
- 1 ou 2 pincées de cannelle

Préparation

1. Dans un plat 12x12 allant au four, mettez les pommes en cubes, le sucre et la cannelle.
2. Mélangez la cassonade, la farine et le gruau.
3. Déposez le mélange sur les pommes et tassez-le légèrement.
4. Mettez le plat au four à 375 °F pour 40 minutes.
5. Servez tiède dans un plat de service avec de la crème ou de la crème glacée.

Nicole Alberigo



En Amérique du Nord, la cuisine grecque est souvent associée à la salade grecque, qui est une simplification de celle qu'on appelle en Grèce salade villageoise, et au souvlaki, qui n'est qu'une brochette marinée dans l'huile d'olive et le citron.

En réalité, la cuisine grecque est très variée. On utilise de l'huile d'olive en quantité, des herbes aromatiques (origan des montagnes, marjolaine, romarin, etc.), peu d'épices exotiques, beaucoup de légumes et de légumineuses, qui se consomment comme plat principal, de fromages et de produits laitiers.

Les recettes de la cuisine traditionnelle varient d'une région à l'autre et d'une famille à l'autre. La religion orthodoxe, avec ses longues périodes de carême, la culture grecque, qui fait le pont entre l'Orient et l'Occident, et l'étalement historique des communautés grecques dans toute la Méditerranée orientale ont énormément influencé la cuisine grecque.

En Grèce, des efforts visant à recenser les recettes de cuisine traditionnelle, à mesure qu'elles se perdent en raison du déferlement de nourritures industrielles et de malbouffe, produisent chaque année un déluge des livres de cuisine traditionnelle, en plus des recettes qui circulent dans les journaux, les revues et sur Internet.

Traditionnellement, le menu de la famille grecque était marqué par les saisons, les fêtes religieuses et les événements sociaux.

Voici une recette grecque, facile à faire et très réconfortante pendant les soirées d'hiver.

Moscha Yannissi

Chaque région et chaque famille ont leur propre recette pour préparer la tyropitta, qui se traduit littéralement par pâté au fromage. Je donnerai la recette de ma mère, adaptée aux ingrédients qu'on trouve facilement à Québec.

Feuilleté au fromage (tyropitta)

Ingrédients

- 10 feuilles de pâte phyllo.
- 2 cuillères à soupe de beurre non salé fondu
- 3 cuillères à soupe de yogourt de type grec
- 2 œufs
- 250 g de fromage feta en miettes
- Un peu de menthe séchée
- Un peu de poivre (facultatif)

Préparation

- On graisse un plat allant au four avec du beurre fondu et on superpose quatre feuilles de pâte. Entre chaque feuille, on badigeonne avec du beurre.
- Dans un bol, on mélange le yogourt, la feta, les œufs et, à la fin, on ajoute le poivre (facultatif) et la menthe.
- On étale ce mélange sur la pâte phyllo et on superpose six autres feuilles de phyllo en badigeonnant toujours avec du beurre entre chaque feuille.
- On met le plat au four à 420 degrés F ou 200°C jusqu'au moment où les feuilles du dessus commencent à devenir dorées.
- On découpe la tyropitta en carrés ou en losanges et on la sert tiède. Elle peut être servie comme entrée ou comme plat principal, accompagnée d'une salade verte.



Vous accompagne !

Depuis 1984, Entraide-Parents contribue à l'amélioration de la qualité de vie des familles de la région de Québec. Notre approche préventive-éducative est facilement applicable au quotidien. Nos objectifs sont :

- De favoriser des expériences parentales positives ;
- D'accroître la confiance en leurs capacités de parents.

Nous offrons aux parents :

- De l'écoute téléphonique;
- Des conférences;
- Des cafés-rencontres;
- Un groupe d'entraide pour les parents de jeunes adultes
Le refus d'autonomie.

Trois programmes d'apprentissage :

1. **Parents de tout-petits, Les Apprentis-Sages de la Vie**
Parents d'enfants ayant entre 2 et 6 ans
2. **Vie de famille, de la discipline à l'amour**
Parents d'enfants ayant entre 6 et 12 ans
3. **Parents d'ado..., Une traversée**
Parents d'adolescents ayant entre 12 et 18 ans

Entraide-Parents vous accueille au (418) 684-0050
Visitez-nous au www.entraideparents.com

Intervention policière (information)

Afin d'accélérer l'intervention de la police, il existe un système pour enregistrer le numéro d'un événement violent antérieur commis par votre conjoint ou ex-conjoint. Il permet au service 911 d'être en mesure de connaître les particularités de la situation d'une femme vivant de la violence conjugale avant d'intervenir.

Notez que ces cas sont traités en priorité par le service de police et que la femme n'est pas obligée de porter plainte pour avoir accès à ce service.

Pour ce faire, il suffit que la femme, qui vient de déménager seule ou avec ses enfants, se présente au poste de police pour faire une

déclaration et qu'elle inscrive les faits, la violence qu'elle a subie de la part de son conjoint ou ex-conjoint, sa nouvelle adresse et qu'elle précise si ses enfants vivent avec elle ou non.

De cette façon, lorsque la femme appellera le 911, les policiers auront une consigne dans le système indiquant qu'elle a été victime de violence conjugale de la part de monsieur untel (son conjoint ou son ex-conjoint), ce qui amènera les policiers à intervenir plus rapidement à son nouveau domicile.

par Martine Fournier



TRUCS NATURELS

POUR ÉVITER L'INSOMNIE

- Évitez de regarder la télévision dans votre chambre.
- Préférez les pyjamas et les draps 100 % coton.
- Attendez 2 heures après le souper avant d'aller vous coucher.
- Réduisez ou évitez la consommation de café, de cigarettes, de boissons gazeuses, d'alcool et d'aliments gras.
- Essayez de vous mettre au lit toujours à la même heure et prenez le temps de vous mettre en contact avec vous-même. La méditation et les respirations complètes sont un bon rituel à pratiquer avant de dormir.
- Faites de l'exercice pendant la journée ou marchez 30 minutes au soleil.
- Dormez dans une chambre obscure et bien aérée.
- Aliments bénéfiques pour un bon sommeil : chou, avoine, riz, millet, fruits séchés, laitue, pommes, miel, etc. Surtout ceux qui contiennent les vitamines A, B1, B6 et D.
- Utilisez des huiles essentielles de lavande, de camomille, de mélisse pour vous masser avant de vous coucher.
- Prenez des infusions de mélisse ou de camomille (faites tremper 1 cuillère à thé d'herbes dans une tasse d'eau chaude, laisser infuser pendant 5 minutes).

Marisol Stevenson, ND.
www.marisolstevenson.com

Maison d'hébergement pour
femmes victimes de violence
et/ou en difficulté,
accompagnées ou non de
leurs enfants.

7 jours sur 7 - 24 heures sur 24

MIRÉPI
Maison d'hébergement inc.



Maison 337-4811
1-800-361-4811

Bureau 337-4809
Fax 337-1518

maison.mirepi@cite.net

C.P. 5026 Saint-Raymond (Québec) G3L 4R8

C'est avec grand plaisir et fierté que Mirépi maison d'hébergement inc. ressource pour les femmes et enfants victimes de violence ou en difficultés. vous dévoile son nouveau site Internet. WWW.MIREPI.COM

graphiquesolution.com

Conception web & imprimés

418 931-6177
info@graphiquesolution.com
www.graphiquesolution.com

Maison Kinsmen Marie-Rollet

Maison d'hébergement

pour les femmes violentées
ou en difficulté
avec ou sans enfants

Région de Québec

pour information ou hébergement: **418-688-9024**



Danny Genois

Avocat

111, route Jacques-Cartier
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G3N 0W5

Téléphone : (418) 254-2170
Résidence : (418) 875-0227
Télécopieur : (418) 875-3190
danny.genois@sympatico.ca



Mon amie,
ma soeur,
ma fille,
ma collègue...
vit de la violence
conjugale.

Ça me
concerne,
je peux agir !

Des signes qui peuvent vous alerter :

- Il l'appelle sans arrêt lorsqu'elle vous visite ou sort avec vous.
- Il l'humilie devant vous, il l'interrompt quand elle parle.
- Quand il arrive, elle semble mal à l'aise, elle change d'attitude ou elle se tait.
- Il vous est déjà arrivé de voir des bleus qu'elle n'a pas su expliquer.
- Elle parle de moins en moins de ce qui se passe chez elle, elle doute de plus en plus d'elle, de ses capacités.



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE

www.maisons-femmes.qc.ca

Le silence n'est pas une option.

Les intervenantes des maisons d'aide et d'hébergement peuvent vous aider à l'aider. Consultez les services externes des maisons de votre région directement...

MAISON DES FEMMES DE QUÉBEC
Québec

418 522-0042

MAISON POUR FEMMES IMMIGRANTES
Ste-Foy

418 652-9761

LA MONTÉE
La Malbaie

418 665-4694

ou via SOS Violence conjugale
au 1 800 363-9010 (téléphone et ATS).



La troupe du Théâtre Oh! est une troupe de théâtre composée de trois comédiennes. Elles nous ont sollicitées cette année pour être partenaires avec elles dans la vente de billets pour leur pièce de théâtre intitulée : À PRIX D'AMIES.

Cette pièce de théâtre donne la parole aux femmes dans la soixantaine. Elles sont trop souvent présentées comme des mamies, des belles-mères, des chialeuses, des tannantes... Pourtant, ces femmes d'expérience ont des choses à dire. C'est donc l'histoire drôle et attachante de trois amies dans la soixantaine qui parlent de la méno- pause, de la société de consommation, de leurs enfants et même de violence conjugale.

Nous avons adoré notre expérience lors de cette soirée, le 15 octobre dernier, et nous vous recommandons fortement cette pièce, disponible comme représentation privée pour des organisations. Voici les coordonnées de l'équipe du Théâtre Oh! :

THÉÂTRE OH!

418-529-6038

theatreoh@gmail.com

Ça me
concerne,
je peux agir!

GEMENTS

CIAUX

R NOUS

GER

NE IL

T!



Maisc's



Maison pour femmes immigrantes



La Maison pour femmes immigrantes existe depuis 1986 pour lutter contre la violence et pour offrir un lieu sécuritaire aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants.

La Maison pour femmes immigrantes est plus qu'un lieu de services. Elle est un lieu de revendications en ce qui a trait à la lutte contre la violence faite aux femmes et elle vise le changement social en dénonçant l'oppression des femmes.

Tous les services sont confidentiels et gratuits pour toute femme victime de violence conjugale avec ou sans enfant.

L'accueil à la Maison se fait 24 heures par jour,
7 jours par semaine

652-9761